

duré toute la vie, je me trouvais disposée à me soumettre à la sainte volonté de DIEU.

Me trouvant, quoique si jeune, frappée de paralysie, et voyant l'état misérable où les médecins de la terre m'avaient réduite, je résolus de m'adresser à ceux du ciel. Je pris pour avocat et protecteur auprès de DIEU le glorieux saint Joseph, et me recommandai beaucoup à lui. Je fis dire des messes, et j'eus recours à des prières approuvées, car je n'ai jamais aimé les dévotions où il entre certaines pratiques superstitieuses qui plaisent surtout aux femmes. Saint Joseph fit éclater à mon égard sa puissance et sa bonté. Grâce à son pouvoir, je me levai, je marchai, la paralysie disparut.

Je ne me souviens pas, d'ailleurs, de lui avoir rien demandé jusqu'à ce jour, qu'il ne me l'ait accordé : il a même toujours dépassé mes espérances et m'a délivrée de beaucoup de périls tant de l'âme que du corps. Il semble que DIEU accorde à d'autres Saints la grâce de nous secourir en certaines nécessités ; mais je sais, par expérience, que saint Joseph nous secourt en toutes. NOTRE-SEIGNEUR veut sans doute nous faire voir que de même qu'il lui était soumis sur la terre, parce qu'il lui tenait lieu de père et en avait le nom, de même au ciel il ne sait rien lui refuser. D'autres personnes à qui j'ai conseillé de se recommander à ce grand Saint, l'ont éprouvé comme moi ; plusieurs ont maintenant pour lui une grande dévotion, et je recon-